



Conseil municipal de Gonfreville l'Orcher du 2 juillet 2018

Vœu

Pour que la psychiatrie et la pédopsychiatrie soient dotées dans l'agglomération havraise des moyens nécessaires à une prise en charge digne et efficiente des patients

Une question d'humanité

Suite à une progression inédite du nombre de patients, sans nouveaux moyens humains ni financiers, les agents de l'hôpital psychiatrique Pierre Janet se mobilisent depuis plusieurs mois, après avoir alerté depuis de nombreuses années sur les conséquences sur les patients, de la dégradation de leurs conditions de travail.

Face au silence de leur hiérarchie et notamment de l'Agence Régionale de Santé, les agents ont élevé le niveau de leur mobilisation, en occupant désormais le toit de l'établissement.

En psychiatrie, la situation est intolérable : des matelas au sol pour accueillir les patients, pas d'oreillers disponibles ni de pyjamas parfois,... Les entretiens avec les patients ne peuvent avoir lieu régulièrement, les sorties non plus, les ateliers ou activités thérapeutiques se font lorsqu'il y a suffisamment de personnel disponible...

Il faut fréquemment compter des heures aux urgences avant de pouvoir obtenir une consultation, découragés de nombreux patients repartent malgré les risques encourus pour leur propre intégrité ou celle de leur entourage.

Ces conditions d'accueil et de travail ne sont plus exceptionnelles, elles sont le quotidien des personnels. Avec de la maltraitance à la clef, bien malgré eux, à tel point qu'ils ont le soutien des familles aujourd'hui, des familles qui assistent impuissantes à la détresse des malades comme des professionnels !

Dans le même temps, et malgré les promesses faites en 2015 lors de la fermeture de l'antenne Charcot à Gonfreville l'Orcher, les enfants, les jeunes et leurs familles qui sollicitent l'accompagnement d'un pédopsychiatre doivent attendre pendant des mois une éventuelle prise en charge dans le secteur public.

Les consultations deviennent de plus en plus difficiles et le réseau des Centre Médico Psychologique (CMP) n'est plus en mesure de répondre dans des délais raisonnables à tous les besoins.

À ces situations ubuesques viennent s'ajouter les conséquences des fermetures des structures extra-hospitalières. Comme les structures de pédopsychiatrie à Montivilliers et Caucriauville.

Résultat: le cadre de soins de certains patients, qui pouvaient ne pas être hospitalisés, a été chamboulé. Avec l'amenuisement des mesures de prévention mises en place par les CMP, des patients qui n'auraient pas besoin d'être hospitalisés viennent gonfler les effectifs de l'hôpital.

Considérant les déficits évidents en termes de moyens humains, matériels et financiers dans lesquelles se trouvent la psychiatrie et la pédopsychiatrie sur l'agglomération havraise,

Considérant que cette situation nuit à l'intérêt des patients et de leurs familles, et peut porter atteinte à leur dignité, à leur intégrité ou représenter un danger pour autrui dès lors qu'un patient ne peut pas être pris en charge,

Considérant qu'il n'est pas acceptable de laisser des agents faire grève uniquement pour leur permettre de disposer des moyens de faire le travail pour lequel ils ont été embauchés,

Considérant que les politiques publiques et moyens déployés par la ville de Gonfreville l'Orcher en faveur du soutien à l'enfance, à la jeunesse, à la famille et à l'éducation, notamment à travers le Programme de Réussite Educative, nécessite de disposer du relai immédiat de pédopsychiatres,

Considérant que, faute de moyens, le CMP Charcot réoriente vers le PRE de Gonfreville l'Orcher des enfants orientés vers ses services par le PRE pour qu'ils bénéficient d'un suivi thérapeutique,

Le Conseil Municipal exige de l'Agence Régionale de Santé dans l'urgence des moyens supplémentaires en lits d'hospitalisation ainsi qu'en personnel soignant.

Le Conseil Municipal demande la réunion d'une table ronde consacrée à la psychiatrie et à la pédopsychiatrie sur l'agglomération havraise afin de solutionner les besoins de prises en charge dans des délais humainement acceptable.